

Roissy, le 23 avril 2026

Nouveauté GP : création du R1D

Bien que les facilités de transport ne relèvent pas du périmètre des accords pilotes et que toute évolution en la matière bénéficie à l'ensemble des personnels, le SNPL AF-TO a réussi à obtenir la **création d'un nouveau type de GP : le R1D, pour Domestique**.

Au-delà de leur coût, la question de la disponibilité des GP constitue une préoccupation majeure ! Ainsi le principe qui a prévalu à la création de ce nouveau R1D vient de la réflexion suivante : pourquoi les salariés actifs devraient-ils dépendre de l'ouverture ou non de classes tarifaires auxquelles la disponibilité des R1 est directement liée lors de leurs déplacements personnels ?

Quelles sont les particularités de ce nouveau R1D ?

- **Disponible tout le temps, jusqu'à la HLE tant qu'une place sur le flux local à bord reste disponible en classe économique sur le vol ;**
- **Périmètre : tous les vols CDG-province et province-CDG effectués par AF et HOP**, hors vols Corse (en raison d'une limitation due au code-share avec Air Corsica) et transversales ;
- **Réservé uniquement à l'ouvrier droit salarié actif chez AF ou détaché chez TO ;**
- Pas de quota, billets illimités ;
- Associé à la **plus haute classe tarifaire**, donc de fait non débarquable ;
- En cas d'IRGAV vers un avion de moindre capacité, il sera prioritaire sur tous les autres R1 et certains clients ;
- Tarif unique de **60€ HT** + taxes aéroport ;
- Classes tarifaires et disponibilité des R1L (5€ ~ 6€ HT) et R1M (20€ HT) sur le domestique inchangées ;
- Mise en œuvre **au plus tard le 1er juillet 2026**.

Les pilotes sont extrêmement attachés aux facilités de transport.
Avec ce nouveau type de billet,
le SNPL améliore considérablement la QVT et le commuting des pilotes en France,
notamment sur les vols où aucun R1 Low ou Medium n'est disponible.

Le BAFTO

[Contacter le BAFTO : bafto@snplfalpa.org](mailto:bafto@snplfalpa.org)

[Suivez-nous sur les réseaux sociaux :](#)

